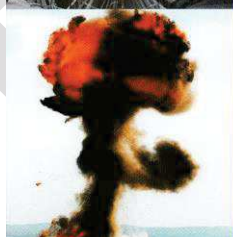


**Pour une meilleure prévention**

*Institut de Formation pour la Prévention des Risques*



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

**Les Risques...**  
*"Sachons ensemble les maîtriser  
pour mieux nous protéger"*

## FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

# REDACTION DU PROTOCOLE DE SECURITE



## PRESENTATION GENERALE

Les opérations de chargement ou de déchargement, font l'objet d'un document écrit, dit « protocole de sécurité », remplaçant le plan de prévention.

Le protocole de sécurité comprend les informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération ainsi que les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de sa réalisation.

## OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs :

- D'acquérir des connaissances sur :
  - la réglementation concernant le protocole de sécurité,
  - les risques encourus au cours des opérations de chargement et de déchargement de transport,
- Mettre en œuvre les outils et les méthodes pour la rédaction du protocole de sécurité.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un document pédagogique et un support numérique sont remis à chaque stagiaire.

## ORGANISATION GENERALE

La formation d'une **durée de 7 heures** est organisée dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émergée par les différents participants et adressée au mandataire.

## VALIDATION DE LA FORMATION

L'**attestation de formation** valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

## PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de **6 modules d'enseignement** :

- Module 1 : Etude du protocole de sécurité,
- Module 2 : Etude des aspects réglementaires et juridiques
- Module 3 : La prévention des risques au cours des opérations de chargement et de déchargement,
- Module 4 : Le conseiller sécurité,
- Module 5 : La rédaction du protocole de sécurité,
- Module 6 : Aide à la rédaction et mise en application pratique.

## INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par des experts, ingénieurs et professionnels de la santé et sécurité au travail, et de la gestion des risques.

## DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continuelle aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un **feuillet d'évaluation** sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

## COÛT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>